

cependant à rappeler au gouvernement que si nous n'avons cessé d'insister pour qu'il en saisisse la Chambre beaucoup plus tôt, c'est que nous voulions que les cultivateurs puissent utiliser ces sommes supplémentaires au cours de la campagne de 1964, ce qui paraît maintenant presque impossible du fait qu'on a attendu jusqu'aujourd'hui pour présenter la mesure.

Le secrétaire parlementaire a signalé que cette loi de 1945 sur les prêts aux améliorations agricoles avait été modifiée de temps à autre. Elle a commencé par prévoir un prêt maximum de \$3,000. Un amendement de 1953 a porté le montant à \$4,000. En 1956, le maximum a été porté à \$5,000 et, en 1959, à \$7,500. Le gouvernement propose maintenant de l'élever à \$15,000.

Nous n'avons absolument rien à redire à cela. Nous croyons qu'au cours des années, la tendance donne deux indications: premièrement, la mesure dans laquelle chaque gouvernement au pouvoir, croit que cette industrie a besoin d'une aide semblable et en tire le maximum; deuxièmement, un critère ou une indication solide de la mesure dans laquelle les dépenses agricoles ont augmenté; cette tendance finit par constituer l'aune permettant de mesurer cette augmentation remarquable.

Nous croyons que la grande industrie de l'agriculture a été l'une des premières au pays à ressentir la pression de la révolution industrielle des récentes années. L'agriculture a été la première industrie aux prises avec le problème de l'automatisation. C'est la première industrie ayant perdu une large proportion de ses travailleurs et de leurs enfants, qui ont quitté l'agriculture et ont émigré vers les villes, pour y bénéficier de hauts salaires et ont éprouvé les difficultés inévitables. Deux recours seulement s'offraient à l'agriculture. Premièrement, l'industrie de l'agriculture pouvait adopter l'échelle de salaires de l'industrie lourde, ce qui aurait signifié une augmentation radicale des dépenses et du prix des produits de la ferme pour les Canadiens. Deuxièmement, elle pouvait changer entièrement ses méthodes et tâcher de profiter des machines disponibles et d'imiter la transformation industrielle pour essayer ainsi d'augmenter sa production.

Quand le gouvernement précédent était au pouvoir, il a compris, je crois, que cette révolution était en cours et il a pris des mesures directes pour résoudre le problème et aider l'agriculture. A mon avis, c'est un honneur pour le Parlement de ce temps-là qu'il n'y

[M. Danforth.]

ait pas eu de grande opposition de l'un ou l'autre des partis de la Chambre à cette politique.

Cette politique s'inspirait de trois principes. Premièrement, on tenait à relever les ventes au Canada et à l'étranger des produits agricoles afin d'écouler l'énorme excédent qui s'accumulait. Deuxièmement, l'ancien gouvernement avait tenté de stabiliser les prix agricoles, afin que les cultivateurs soient soustraits aux fluctuations de prix tantôt très élevés tantôt très bas, ce qui compromettait sérieusement la sécurité économique de l'agriculteur et ses projets agricoles à long terme. Troisièmement, l'ancien gouvernement a pris des dispositions sur le plan du crédit agricole; il a modifié la loi sur la Société du crédit agricole et la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, afin d'en étendre la portée à tous les particuliers qui se livrent à l'agriculture et pour accroître la somme mise à la disposition des cultivateurs à cette époque.

Il est très intéressant de noter que l'industrie agricole a été la première à tirer largement parti des avantages de financement offerts par le gouvernement afin de résoudre les problèmes difficiles auxquels elle faisait face. Les rapports présentés par l'Office du crédit agricole nous donnent une idée précise de ce qu'on accomplit dans le domaine des prêts. Par exemple, le prêt moyen en 1945 lorsque cette loi a été adoptée, était d'environ \$784 par année, mais en 1962, il était d'environ \$1,626. Cela signifie que plus de 90 p. 100 des cultivateurs ont emprunté au cours de ces années beaucoup moins que le montant maximum prévu par la loi.

Il est intéressant cependant de constater à quoi a servi cet argent et de confirmer la théorie qui voulait que les cultivateurs achètent de l'outillage lourd afin de contrebalancer le coût très élevé de la main-d'œuvre agricole, car en 1962, les cultivateurs canadiens ont emprunté environ 87 millions pour acheter de l'outillage, ce qui représente 73 p. 100 du montant global emprunté. Pour la construction de bâtiments de ferme, ils ont emprunté la somme de 50 millions, mais ils ont emprunté 11 millions en vue d'acheter des bestiaux et \$3,749,000 pour d'autres améliorations.

L'exploitation agricole évolue de façon considérable et tend de plus en plus à se spécialiser au Canada. Les fermes sont beaucoup plus grandes et elles sont exploitées par un cultivateur moderne qui est beaucoup plus homme d'affaires que son père ou son grand-père. Il tient sa comptabilité, il a un bureau sur sa ferme et il est au courant particulièrement du coût de chaque nouvelle entreprise